



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE
« LES CAPTIFS DE LA FORÊT NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48

NOTRE JOURNÉE NATIONALE 1958

Nous vous avions annoncé : « Le dimanche 19 octobre au cours de la Journée Nationale VA-VB, Versailles vous sera conté. »
Eh bien ! ce fut vrai.

Mais, avant de vous décrire notre visite à Versailles, il faut que nous vous disions que, le dimanche matin, à 8 heures, en la crypte de l'Eglise de la Trinité, devant une trentaine de fidèles, l'abbé Javelet, d'Epinal, a dit la Messe du Souvenir.

L'heure matinale, bien sûr, a empêché un grand nombre de camarades de se rendre à la Trinité pour apporter leur hommage fervent au souvenir de nos chers disparus. Mais nous sommes certains que tous, présents ou absents, nous avons eu une pensée émue pour nos martyrs. Et, de Dunkerque à Marseille, des Vosges à l'Atlantique, tous les anciens VB ont, dans cette matinée du 19 octobre, célébré le souvenir des camarades disparus.

Après la Messe, le programme annonçait « Réception de nos camarades belges au Bouthéon ».

Hélas ! à l'heure dite, les portes du Bouthéon restaient inébranlablement fermées ! notre ami Dubois ayant oublié la réception.

Plutôt que de tenir réunion en plein air, nos amis du VA prirent la décision de conduire tout le monde au café « Le Gaulois » où furent servies des boissons chaudes.

Nos amis belges, tout heureux de l'ambiance, en profitèrent pour se restaurer car l'air de Paris creuse les estomacs habitués à la « Gueuse-Lambic ». Il n'y eut pas de discours ; c'était toujours ça de gagné !

Puis, à 9 heures 30, tout le monde s'en fut, qui vers la gare St-Lazare, qui vers les voitures particulières, avec, pour direction commune, Versailles.

Il faisait beau, un clair soleil illuminait la banlieue parisienne et cette sortie en groupe s'annonçait magnifique.

A 10 h 15, tous étaient rassemblés devant la grille du Château de Versailles, piaffant d'impatience. Enfin ce fut le moment de la visite. Devons-nous dire que ce fut réellement le « grand moment » de la journée ? Les 120 participants à la visite ne l'oublieront pas de sitôt. Mais il faut dire que cette lente promenade à travers les prestigieuses historiques restera inoubliable grâce à la compétence de notre guide.

Et quel guide ! Le conservateur du Château de Versailles nous avait délégué Mlle Erlich, professeur à l'Ecole du Louvre, historiographe distinguée et écrivain de grand talent. Avec elle et sous le charme de sa parole et de son érudition, la visite de ces grandes pièces vides fut un enchantement.

On sentait planer autour de nous les ombres de nos grands ancêtres. Notre charmant guide, tout en nous donnant gratuitement une leçon d'histoire de France, sut émailler sa démonstration oratoire d'amusantes anecdotes. On était loin de l'aride monologue du guide professionnel qui récite bien mal sa leçon apprise, sans points ni virgules. Nous ne pouvions qu'adresser nos remerciements sincères à Mlle Erlich qui, par le don de son érudition, par le charme de sa parole,

donnerait une âme à des pierres nues.

Et, quand ces pierres sont des témoins de trois cents ans d'histoire de France, quand ces pierres sont recouvertes de tableaux d'art ou de tapisseries anciennes, quand ces pierres ont abrité tout un passé merveilleux, nous devenons pour elles des amoureux fervents et passionnés.

Et, quand, dans la splendide Galerie des Glaces, Mlle Erlich nous décrivait un bal à la cour de Louis XV, il nous semblait voir Madame de Pompadour et sa suite danser la gavotte sur un air de Rameau. Merci, Mademoiselle Erlich, pour les beaux instants de gloire que vous nous avez fait vivre.

La visite du château terminée, on se rendit en groupe à l'Hôtel de Ville de Versailles. Le monument aux Morts de la Ville est adossé au mur de la cour de la Mairie. Les présidents des Amicales V (françaises et belges) entouraient le représentant de la ville de Versailles en l'occurrence le maire-adjoint. Deux gerbes furent déposées en hommage aux morts versaillais. Une minute de silence fut observée par la foule recueillie. Ensuite ce fut la réception dans la salle des Mariages. Un magnifique buffet avait été dressé et les murs de la salle étaient décorés aux couleurs franco-belges.

Dans une remarquable allocution, M. le premier adjoint souhaita la bienvenue aux congressistes et les félicita d'avoir choisi Versailles comme lieu de rassemblement.

Il dit son espoir que cette journée resterait gravée dans l'esprit de tous les visiteurs.

Il adressa à nos amis belges un cordial message d'amitié en les

priant d'être auprès de leurs compatriotes d'Outre-Quévrain des supporters de Versailles « ville royale ».

Et, pour les pauvres prisonniers que nous fûmes, il souhaita beaucoup de joies qui, dit-il, « atténueront vos souffrances passées ».

Le vice-président belge, notre ami Craenhals, répondit avec à-propos et esprit.

Il remercia la municipalité de son charmant accueil. Il répéta avec force qu'il n'y a pas de Belges et de Français mais simplement des amis. Il invita la municipalité de Versailles à se faire représenter au Rassemblement belge du dernier dimanche d'Avril 1959, qui se tiendra à Bon-Secours, sur la frontière. Tous les discours furent chaleureusement applaudis.

Mais la faim commençait à tenailler les estomacs vides. Aussi, après avoir levé les verres à la gloire de l'amitié franco-belge, on prit congé de l'accueillante municipalité versaillaise ; tout le monde se dirigea vers le Restaurant de la Chasse où nous attendait un repas de 130 couverts.

A la table d'honneur, présidait notre ami Roland, président de l'Amicale belge des V, entouré des présidents Langevin et Fromentin.

Le repas excellemment servi se déroula dans une cordiale atmosphère de camaraderie. Au dessert, de nombreux discours furent prononcés. Tous traitèrent de l'amitié qui unit tous les membres des Amicales V et mirent l'accent sur la fraternité franco-belge qui permet d'organiser de telles journées.

Notre ami Roland se fit l'inter-

prête de tous les Belges pour remercier les anciens K.G. français de leurs vibrantes marques de sympathie.

Un livre souvenir sur Versailles fut remis par les organisateurs à Mme Roland. Nos camarades belges décernèrent à notre ami Fromentin, président du V A, une superbe valise. Attention, Fromentin ! si tu crois aux présages, gare à la prochaine Assemblée Générale du V A.

Notre ami l'abbé Javelet, d'Epinal, le remarquable auteur du livre sur la captivité, « Camarade curé », obtint un triomphal succès par ses bonnes histoires.

Puis la salle fut laissée aux danseurs. Grâce à l'orchestre André Guittény, les couples s'en donnèrent à cœur — joie jusqu'à fort tard dans la soirée.

Parmi les participants, à la Journée Nationale, nous avons relevé les noms de nos amis belges : Roland et Mme et leur fille ; Ista et Mme ; Leroy et Mme ; Adam ; Craenhals et fils... ; et nos amis de l'Amicale : Herzog et Mme, Aladenise, Mme et Mlle, Langevin, Mme et Mlle, Vialard et Mme Vialard mère, Yvonet, Fillon, Declercq et Mme, de Mons-en-Barœul (Nord), Martinot, Baron et Mme, Labaigt et Mme, Martin et Mme, d'Angers (Maine-et-Loire), Géhin et Mme, Rose et son Kommando, Hadjadj et Mme Hadjadj mère, le Dr Tripiet, Brandt et Mme, Rysto et Mme... etc.

A tous, nous donnons rendez-vous à Paris, le 15 mars 1959, pour l'Assemblée Générale de l'Amicale V B.

H. Perron.

Au courrier du VB

Les vacances ne sont déjà plus qu'un lointain souvenir. Mais c'est sans amertume que l'on en avait vu la fin.

Au contraire nous retrouvons notre travail quotidien, nos habitudes — ces chères habitudes — notre foyer et puis l'ambiance de notre Amicale.

Nous retrouvons le sourire de nos amis, la poignée de mains du copain, nos parolottes d'anciens Gefangs.

Nous pénétrons dans ce bureau qui nous est si accueillant, ce bureau du premier étage, à droite sur le palier, où l'on entre sans frapper. Et là nous trouvons, déjà en plein boum, notre ami Lucien Planque, notre secrétaire-adjoint, plongé dans ses dossiers et sa correspondance ; notre Mimile national, trésorier perpétuel, Géhin pour les non-initiés, compulsant ses états de virements, et le président Langevin, qui, de son autorité souriante, distribue les secours et examine attentivement chaque cas particulier. Et, sur le bureau... le courrier qui nous attend.

A notre rentrée, ce furent surtout des messages d'amitié. Cartes postales de vacances, — nous en avons parlé dans notre dernier « Lien » — dont le libellé succinct nous apporte la preuve que le souvenir n'est pas mort dans notre cœur d'anciens K. G.

Une carte de Villingen, — entr' autres — nous a fait bougrement plaisir. Elle représente un paysage de la Forêt Noire bien connu de nous. Notre âme de vieux pilier de Waldho en a ressenti un choc bien agréable. Elle est intitulée « Villingen (Schwarzwald-Tannenhöhe) ».

Ce n'est ni plus ni moins que notre vieux Waldhotel. On nous a débaptisé notre vieille bâtisse. On a bien raison de dire que le temps passe et efface tout. Ainsi amis, plus de Waldhotel à Villingen. C'est notre passé qui s'en va.

Et, quand vous irez à Villingen, en pèlerinage, ne demandez pas : « Pour aller au Waldho ? » car on vous répondra « Waldho ? Nicht hier ! »

Adieu notre vieille prison où nous avons connu tant d'amis, où

tous, docteurs, infirmiers et malades nous ne faisons qu'une seule et grande famille. On efface ton nom de l'histoire moderne mais, pour nous, tes anciens hôtes, tu resteras toujours l'unique Waldho.

Et merci à l'ami qui nous a envoyé cette carte avec cette inscription :

« Faisant aujourd'hui ce pèlerinage, j'ai bien pensé à toi, mon vieux Perron, et à tous les copains du Waldho et du Camp. A tous, je vous adresse une pensée d'ici où tant d'amitiés ont pris naissance. Bien à toi, Le Docteur. »

(Voir la suite page 4)

CAMARADES DU VB !
PENSEZ
DES MAINTENANT
A LA COTISATION
1959
VOUS EVITerez
DES FRAIS
A VOTRE AMICALE
ET NOTRE CAISSE
DE SECOURS
A BESOIN D'ARGENT.
MERCI !

Aux Kommando d'Ulm

Belle rentrée, du groupe parisien, le 10 octobre.

Nos camarades Hinz, Crouta, Schroeder, Fauchoux, Dupré, Duez, Rein, Vailly, Letellier, Labaigt, Fillon, Batut, Yvonet, Blanc avaient répondu à la convocation de notre dévoué Trésorier, avec espoir d'y retrouver notre ami belge Puissant, qui ne put, à la dernière minute, venir nous rendre visite, ayant à cœur un devoir de citoyen à remplir.

Mais ce n'est qu'une partie remise — et nous lui disons... à bientôt.

Les feuilles tombent... aussi

n'oubliez pas notre grand Argentin, Constant Yvonet, ni son C.C.P. Paris 10.342-48. Renouvellement des cotisations pour 1959 : (700 fr). (Ulm - VB).

D'avance merci.

Derniers échos des vacances

Gaston Laverne, sur la Côte d'Azur, parmi les mimosas ! a respiré la joie de vivre — mais attention aux cactus !

Remerciements

M. et Mme Pierre Roseau et leurs enfants, très touchés des marques de sympathie que les Anciens d'Ulm — Amicale VB — ont bien voulu leur témoigner lors des décès de M. Achille Roseau et de Mme Achille Roseau, vous expriment leurs remerciements émus.
Lille, 29 septembre 1958.

A ceux de Schramberg

De Vigne en Vigne, la voilà, la jolie Vigne. Buons, tringons et dégustons le Champagne servi à profusion.

Ainsi peuvent chanter nos camarades du Kdo de Schramberg, après le succès sans précédent remporté par ce Kommando, le dernier dimanche de septembre, à Epernay, où l'actif président, Roger Hadjadj avait réuni ses anciens camarades, dans une magnifique manifestation, dont nous avons pu lire, sous la plume du rédacteur, Perron, avec plaisir, tous les détails, et regretté davantage de n'avoir pu y assister. Salut amical de ce Kommando, et à bientôt... peut-être.

Bravo, Hadjadj.

Si Versailles vous était encore conté...

Très belle manifestation franco-belge VA-VB, le 19 octobre, dans la Ville du Roi Soleil.

Honneur aux organisateurs, dévoués et anonymes, pour la parfaite réussite de cette Journée Nationale.

Félicitations aux « courageux » qui se retrouvèrent à 8 h, dans la crypte de l'Eglise de la Trinité, pour assister à la Messe, célébrée par l'abbé Javelet, à l'intention de nos camarades défunts.

Très intéressante visite du Château, accompagnée par un guide plein d'esprit et d'érudition, qui charma les plus difficiles.

(Voir la suite page 4)

NOS COLIS DE NOËL

Voici qu'approchent les fêtes de fin d'année. Noël et le Jour de l'An vont apporter la gaieté dans les foyers. Nos enfants joyeux vont saluer comme il convient leur bel arbre tout illuminé.

Mais n'oublions pas que le sapin de Noël a, pour nous, anciens du Stalag VB, trop de souvenirs inoubliables. C'est à l'ombre de sa silhouette élancée qu'a pris naissance notre amitié. C'est dans cette Forêt Noire, que nous avons tant parcourue, que nous avons fait notre serment de retour : « Nous n'oublierons jamais ! »

Aussi, pour Noël, il ne faut pas que la joie soit pour nous seuls. Ne soyons pas égoïstes dans notre bonheur. Il faut penser aux foyers de nos camarades déshérités. Les temps actuels sont difficiles à franchir pour nos amis malades ou en chômage. Il faut que leurs enfants aient aussi leur franche de bonheur. Pour nos petits orphelins, il doit en être de même.

Vous connaissez tous l'esprit de notre Amicale ; vous savez que nous formons, tous ensemble, la grande famille VB. Aussi, chez nous, il ne doit pas y avoir de camarades isolés dans leur infortune. Tous doivent sentir autour d'eux la sollicitude de leurs anciens compagnons de misère. C'est pourquoi, cette année encore, nous adresserons à leurs enfants le Colis de Noël de l'Amicale.

Nous savons qu'il est des camarades qui n'osent pas nous avouer leur détresse. Ils ont tort. Qu'ils pensent à leurs enfants qui vont ainsi recevoir beaucoup de joie. A l'Amicale qui poursuit inlassablement sa belle œuvre d'entraide, ils ne doivent rien cacher. Les enfants ne doivent pas souffrir de la fierté justifiée de leurs parents. Pensez aux tout-petits qui n'auront pas de Joyeux Noël.

Ecrivez donc à l'Amicale.

Un colis de Noël sera adressé à tous les enfants de moins de dix ans dont le papa est en longue maladie ou en chômage depuis plusieurs mois. Bien entendu, nos orphelins seront servis en tout premier lieu.

Nous demandons à nos camarades de nous signaler des cas semblables et le nécessaire sera fait en temps utile.

Merci d'avance.

N'oublions pas non plus les enfants de nos camarades qui servent actuellement sous les drapeaux en Algérie. Nous connaissons l'inquiétude des parents et nous la partageons avec eux. A ces enfants qui sont loin du foyer familial, nous devons également, pour Noël, leur montrer notre sollicitude. Nous le ferons de grand cœur en leur adressant un Colis de Noël.

Que les parents nous fassent parvenir l'adresse de leur petit soldat et l'Amicale, en vraie mère de famille, fera le nécessaire.



Ce que le ministre des A.C. pense des P.G.



A l'issue de la cérémonie au cours de laquelle les anciens P.G. ont, le 3 septembre 1958, comme chaque année, en ranimant la flamme sur la tombe du Soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe, rendu l'hommage de leur souvenir fervent aux camarades disparus, le ministre des A.C. et V.G., M. Edmond Michelet, qui présidait à cette manifestation, a, dans une longue allocution, que nous regrettons, faute de place, de ne pouvoir publier dans son intégralité, apporté à ceux des Oflags et des Stalags le vibrant témoignage que voici des sentiments qu'il éprouve à leur égard.

Mes chers camarades anciens pensionnaires des Stalags et des oflags, c'est très délibérément que je vous traite de camarades, car il est vrai que vous êtes des camarades et plus encore peut-être que vous le pensez.

Je peux vous livrer une sorte de conclusion.

Lorsque j'arrivai en Allemagne, au début de l'automne 43, ma première pensée a été pour vous.

Je me disais que, dans ce pays alors hostile, des frères aînés, des amis, des parents, des relations étaient là depuis plus de trois ans.

Et c'est long, trois ans — je parle de l'automne 43 — loin des siens, loin de son foyer, loin de ses activités, du village, de sa commune, de son clocher, de son quartier si l'on est parisien.

Et votre épreuve — et faites-moi l'honneur de penser que je le dis sans la moindre flagornerie — votre épreuve a été très grande; j'y pense souvent quand je songe que cinq veillées de Noël, vous autres jeunes combattants, les plus belles années de votre jeunesse, vous les avez passées loin de chez vous.

Vous n'avez pas vu grandir vos enfants si vous étiez père de famille; vous avez abandonné pour cinq ans une épouse qui était une jeune épouse souvent; vous avez retardé votre installation dans l'existence, vous êtes partis avec une très lourde hypothèque.

Et faites-moi l'honneur de croire que le déporté que je suis y a songé souvent. Il a songé souvent aussi, en pensant à vous, mes chers camarades, à un autre aspect de vos épreuves, un aspect inattendu.

Vous avez connu un sentiment particulièrement douloureux au cœur d'un homme et qui s'appelle

l'humiliation et cette humiliation endurée pour votre patrie. Vous n'avez pas eu à craindre, Dieu merci, à votre retour, cet espèce de jugement sommaire que certains pays anciens portaient sur les prisonniers. Il faut être en effet très sommaire, il faut avoir des ceillères et ne comprendre rien à rien, pour ne pas avoir compris la nature de l'épreuve des prisonniers de 1940.

Ce n'est pas l'heure ici de dire que, par delà les erreurs des états-majors, il y a tout de même des erreurs qu'il faut reporter aux institutions, si nous avons été écrasés comme nous l'avons été en 1940.

Mais, dans la part des souffrances et de la détresse de la France, je vous le dis comme je le pense et comme je le pensais à ce moment-là dans le plus profond de mon cœur, vos épreuves à vous, votre détresse, ont été plus grandes que les nôtres parce que au sein de votre cœur vous avez connu l'humiliation.

Vous avez été des hommes humiliés et j'ajoute ceci, tant il est vrai que les Français savent mieux que d'autres tirer parti d'un proverbe qui leur appartient en propre, c'est un fait qui a beaucoup frappé

ceux qui n'ont pas été prisonniers que l'immense majorité d'entre vous, je vous le dis en camarade, je le répète, êtes rentrés de captivité meilleurs que vous n'étiez partis.

Vous avez su tirer parti de votre captivité, vous n'avez pas perdu votre temps en captivité, souvent

vous avez approfondi votre culture, quelquefois votre métier.

Vous êtes revenus, interrogez-vous, vous-mêmes, meilleurs que lorsque vous étiez partis, et puis, en dehors de cette amélioration humaine qui porte à l'intérieur de chacun de vous, vous êtes revenus avec un très profond sentiment de la solidarité.

Cette humiliation à laquelle je faisais allusion, cette détresse de cinq années dans les camps derrière des fils de fer barbelés, toute cette souffrance à laquelle vous avez participé en commun, vous avez conservé d'elles cette espèce de solidarité qui fait qu'elle frappe le pays, elle frappe même les jeunes générations qui sont quelquefois très intriguées, c'est vrai, de constater à quel point, dans le plus modeste village, la section des prisonniers de guerre est restée, pour employer un vieux mot qui dit bien ce qu'il veut dire : une communauté, une fraternité.

Dès lors, il était tout à fait naturel que ce sentiment de fraternité et de communauté, cette absence essentielle d'égoïsme, que vous avez eu à cœur presque spontanément de faire rayonner autour

de vous; il était logique, étant ce que vous étiez, étant surtout ce que vous étiez devenus, que vous fussiez profiter d'autres des bienfaits de la solidarité, de la fraternité, de la mutualité. De cela ce n'est pas le ministre qui vous félicite, c'est le camarade, ce qui vaut beaucoup mieux.

Vous êtes très qualifiés pour réfléchir à ce qu'a été la dernière guerre, il faut se dire que les Français ont subi des épreuves nombreuses, dissemblables, qu'il est bien difficile d'établir une comptabilité des épreuves.

Je vous félicite très sincèrement de rester ce que vous êtes, des témoins d'une grande détresse des heures françaises qui vous ont valu l'humiliation mais des témoins aussi d'une très belle solidarité entre vous.

Vous êtes très qualifiés pour être les meilleurs artisans de ce nouveau français qu'il faudra bien chercher à réaliser compte tenu des différences légitimes d'opinion des uns et des autres. En voyant, il y a une heure, défiler sous l'Arc de Triomphe vos drapeaux et, avec la fierté des anciens combattants, le nombre considérable de ceux des porte-drapeau qui portaient une croix de guerre, en voyant tout cela, je me dis que nous aurions bien tort de croire que notre pays a cessé d'être un grand pays; il y a une grandeur française dont il faut en effet très exactement définir ce que cela veut dire; grandeur morale tout d'abord.

Vous allez être demain, j'en suis sûr, mes chers camarades anciens prisonniers, chacun à votre poste et de la manière dont vous le jugerez le plus utile et le plus opportun, les artisans de cette grandeur et de ce nouveau français.



Pour obtenir l'exonération de la taxe sur les véhicules à moteur

La loi N° 56-639 du 30 juin 1956 a institué une taxe différentielle sur les véhicules à moteur, taxe réalisée sous forme d'achat de vignette.

Il est rappelé aux intéressés, que sont exonérés de cette taxe : les invalides de guerre, bénéficiaire de l'art. L. 36 ou L. 37 du code des pensions militaires d'invalidité du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ou les invalides pensionnés à titre de victimes civiles, les pensionnés hors guerre, atteints d'une invalidité de 80% au moins et titulaires de la carte d'invalidité « station debout pénible », les pensionnés à 100% pour tuberculose, s'ils sont bénéficiaires de l'indemnité de soins ou en congé de longue durée au titre de l'art. 93 de la loi du 19 octobre 1946 ou de l'art. 24 de la loi du 23 juillet 1949, même si leur carte d'invalidité ne comporte pas la mention « station debout pénible ». La situation de l'intéressé s'ap-

précie à la date du 1^{er} décembre 1958. L'exonération est limitée à un seul véhicule (voiture particulière, commerciale, canadienne, break).

Les ressortissants, ci-dessus énumérés, pourront solliciter la délivrance de l'attestation leur permettant d'obtenir la vignette gratuite, en s'adressant par écrit à l'Office départemental des A.C. et V.G. de leur résidence.

Dans le département de la Seine, le Secrétaire générale de l'Office a pris une heureuse initiative, à ce sujet.

La distribution de l'attestation permettant aux invalides de guerre d'obtenir la vignette automobile « gratis » exigeait, chaque année, à l'Office départemental de la Seine, la mise en place d'un service important pendant environ deux mois. En 1957, la distribution de 6.053 attestations avait nécessité le concours d'une dizaine d'agents.

Or, les modalités d'attribution de l'attestation ne s'opposent plus à ce qu'elle soit délivrée d'office, le contrôle de la possession du véhicule incombant maintenant aux services de l'Enregistrement.

En conséquence, et à titre expérimental, l'administration de l'Office de la Seine a décidé d'envoyer par poste, à domicile, l'attestation pour l'année fiscale 1958-1959, à tous les invalides ayant bénéficié de la vignette gratuite en 1957.

Ils pourront ainsi retirer la vignette dans les bureaux d'Enregistrement de leurs communes de Banlieue ou, s'ils habitent Paris, dans l'un des entrepôts du Timbre dont les adresses figurent au verso

des attestations délivrées. Ces différents bureaux seront approvisionnés en vignettes.

Cette façon d'opérer présente le double avantage d'épargner aux intéressés une démarche à l'Office, avec les difficultés inhérentes au stationnement des véhicules dans le quartier, qui est un des plus encombrés de Paris, et de faire ressortir, pour l'Administration, un gain de personnel important.

C'est donc là une solution pratique qui mérite d'être signalée... et applaudie.

Seuls devront se présenter aux guichets de l'Office de la Seine, les nouveaux propriétaires de véhicules, les pensionnés temporaires dont la date d'expiration de la pension se situe avant le 1^{er} décembre 1958 et les invalides ayant changé de domicile en cours d'année — ces trois catégories ne pouvant évidemment pas recevoir d'office une attestation qui nécessite un examen de leurs droits.

CHAMPAGNE ABEL LAGACHE

Propriétaire-Récoltant

(ex-P. G. Stalags II B et II D)

CHAVOST
près Epernay (Marne)

Demandez nos prix

ROBERT EGRAZ

(Ex-VI C)

Hôtelier à St-Germain-de-Joux (Ain)

Altitude 500 m (près de Genève)

VOUS INVITE A SEJOURNER DANS SON HOTEL DE CAMPAGNE

30 chambres coquettes et tranquilles avec confort
— Cuisine au beurre faite par l'hôtelier —
Jardins et terrasses ombragés - 2 rivières à truites,
3 lacs et sapins à proximité - Promenades et excursions nombreuses - Air pur et vivifiant

CORDIAL ACCUEIL

CENTRE D'ACHAT

RADIO-CARILLON

A. NOEL EX-P.G.

10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18^e - TÉL : MON. 47-79

Depuis 1945, fournisseur spécialisé des Camarades A. P. G.

RADIO A.C.P.G.

DIRECTEMENT

à votre domicile... et beaucoup moins cher!

SANS AUCUN RISQUE, VOUS RECEVREZ RAPIDEMENT L'APPAREIL DE VOTRE CHOIX

3 ANS-GARANTIE TOTALE

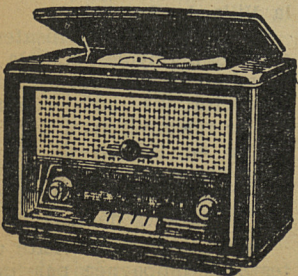
TOUTES RÉPARATIONS ENTièrement GRATUITES - PIÈCES DÉTACHÉES ET MAIN D'ŒUVRE COMPRIS. LAMPES ET SAPHIRS HUIT MOIS.

EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE TRANSPORT ET EMBALLAGE GRATUITS

POUR LES CAMARADES A.P.G. (RIEN A PAYER A LA COMMANDE NI A LA LIVRAISON)

PAIEMENT APRÈS ESSAI DE HUIT A DIX JOURS

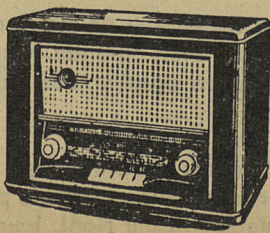
GRAND CHOIX DE RÉCEPTEURS & RADIO-PHONES ÉLECTROPHONE COMPLET POSTES PORTATIFS A PILES ET A TRANSISTORS CATALOGUE gratuit SUR DEMANDE



15% DE REMISE A.P.G.

SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE

FACILITES DE PAIEMENT



ARMAND BARRIERE

Co-proprétaire de la Maison A. et R. BARRIERE Frères
45, cours du Médoc, à BORDEAUX
(Ex-P.G. de l'Oflag XVII A)

présente à tous les P.G. et à leurs familles à l'occasion des fêtes de fin d'année, sa

CAISSE DE L'AMITIÉ

comportant une sélection de vins de classe aux conditions exceptionnelles ci-après :

Caisse n° 1 (18 bouteilles)

4 BLANCS-de-BLANCS
Bordeaux extra-sec
pour hors-d'œuvre, poissons, etc...

5 CH. HAUT-VERDON
St-Estèphe 1953
pour viande blanche, poulet, veau...

5 CH. QUENTIN
St-Emillion 1952
pour viande rouge, gibier, etc...

3 CH. CHICHOYE
Ste-Croix du Mont 1953

1 MUSCAT-de-CARTHAGE
Vin de Liqueur 15° + 8°
pour apéritif et dessert

Caisse n° 2 (27 bouteilles)

6 BLANCS-de-BLANCS
Bordeaux extra-sec

8 CH. HAUT-VERDON
St-Estèphe 1953

8 CH. QUENTIN
St-Emillion 1952

3 CH. CHICHOYE
Ste-Croix du Mont 1953

2 MUSCAT-de-CARTHAGE
Vin de Liqueur 15° + 8°

Prix : 6.700 fr.
la caisse de 18 bout.

Prix : 10.300 fr.
la caisse de 27 bout.

FRANCO DOMICILE
PAIEMENT APRES RECEPTION

COURS MODERNE D'ACCORDÉON

SOUS LA DIRECTION DE

PÉPIN ANDRÉ

Ex-Professeur du Conservatoire d'accordéon de Paris

ENSEIGNEMENT CLASSIQUE ET MODERNE
PRÉPARATION AUX CONCOURS

S'adr. : 21 bis, rue de Boulainvilliers, Paris (16^e), Tél. BAG. 80-48.

OUI ou NON

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

Soyez sans crainte. Bien que ce titre éveille certaines réminiscences électorales, nous ne voulons pas revenir sur les résultats du referendum. D'ailleurs, fidèles que nous sommes à notre ligne de conduite, il ne sera jamais parlé dans ce journal de politique à des fins partisanes.

Pour nous, la meilleure des politiques, c'est d'abord la défense de nos droits. Car, nous aussi, nous réclamons notre vraie place dans le monde Anciens Combattants. Nous nous souvenons de ce que nos aînés de 1914-18 furent à l'Armistice de 1918 honorés de façon grandiose. Nous avons tous, qui un père, qui un frère aîné, et même certains d'entre nous y participaient, qui pouvaient se targuer d'être membres de cette légion combattante dont on vantait tant les mérites. Il y eut même un Président du Conseil qui, dans une belle envolée oratoire, concluait son discours par cette phrase à jamais mémorable : « Ils ont des droits sur nous ! »

Et, depuis, dans les batailles électorales ou aux fins de banquet de Comice Agricole, on s'est toujours servi de cette phrase passe-partout : « Ils ont des droits sur nous ». Parfois même, emporté par son lyrisme, l'orateur s'écriait : « Vous fûtes les héros d'une longue épopée... la France éternelle vous sera à jamais reconnaissante... vos droits sont sacrés et imprescriptibles... etc., etc. »

Oui ou non, ces promesses ont-elles été tenues ?

Oui ou non, ces orateurs étaient-ils sincères quand ils promettaient la lune ?

Les droits qu'ils avaient, ceux de 14-18, et que nous avons, nous, ceux de 39-45, recueillis par succession, s'appellent-ils : Retraite du Combattant ou Priorité ? Cette fabuleuse retraite de cinq cents francs par an, dont il faut, par surcroît, faire la demande dans des délais imposés, fait-elle partie de ces droits inviolables et sacrés ?

Oui ou non ?

Si oui, alors permettez-nous de considérer le fameux tribu comme le roi des galéjeurs.

Si non, que l'on nous dise rapidement quels sont les droits des Anciens Combattants.

Voilà plus de quarante ans que nos aînés militent dans les rangs de diverses Associations, afin d'obtenir ce qu'ils estiment être la juste reconnaissance de leur martyre. Ils veulent bien qu'on leur accorde des droits, mais des droits décentes. Pas d'aumône.

De la reconnaissance, mais pas de pitié !

Et, pour nous anciens prisonniers, a-t-on fait quelque effort ?

Prenez le remboursement de nos marks. De ces marks qui ont été remboursés au gouvernement de la IV^e République, par la Trésorerie allemande, au taux de vingt francs. Et qu'on nous a rem-

Notre ami Henri Perron, de l'Amicale Nationale du VB., pose, avec sa netteté coutumière, une fois de plus, aux Pouvoirs publics, en général, et au Ministère des Finances, en particulier, une série de questions qui, d'ailleurs, peuvent se résumer en une seule : « Jusques à quand, abusera-t-on de notre patience ? »

Nous sommes heureux de lui céder la parole. — M.L.C.M.

boursés péniblement au taux de six francs, porté à quinze francs. Mais la différence qu'est-elle devenue ?

Sur le Grand Livre des Comptes de la Nation, cette petite ristourne de cinq francs par mark doit bien figurer à une rubrique quelconque ?

JEAN ÉTÉ

(ex-P.G. Stalag XI A)

**BIJOUTIER
ORFÈVRE
HORLOGER**

de père en fils depuis 1852

à Paris

70, rue du Faubourg
Saint-Honoré

et

85, avenue
du Général-Leclerc

NOUVELLES ET ECHOS

Le Ministre des A. C. a inauguré la maison de Rouen des Pupilles de la Nation

Le dimanche 19 octobre, M. Edmond Michelet, Ministre des A. C. et V. G. s'est rendu à Rouen, où il a inauguré la maison des Pupilles de la Nation.

Il s'est rendu ensuite à l'École de Rééducation des Mutilés « Jean

l'Herminier », au Château des Roches, d'Oissel.

À la Maison des Pupilles de la Nation, dont le Président, M. Alexandre, et M. Viguière, Directeur de l'Office National des A. C., lui avaient fait les honneurs, M. Edmond Michelet a dit son intention de développer les activités et les pouvoirs de l'Office.

À l'École de Rééducation d'Oissel, il déclara notamment :

« L'admiration soulevée par cette École est des plus méritées, car c'est une des plus belles, sinon la plus belle d'Europe ».

L'accès prioritaire des Invalides de Guerre aux guichets des Administrations Publiques

L'Office départemental des A. C. et V. G. de la Seine avait été amené à intervenir auprès de l'Administration des P.T.T. afin que les différents textes portant règlement en matière d'accès prioritaire aux guichets des administrations publiques, soient constamment respectés.

Par lettre en date du 29 septembre 1953, l'Inspecteur général, Directeur des Services postaux, a répondu :

« J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre par laquelle vous me faites connaître que les agents de certains bureaux de poste refuseraient aux invalides de guerre le bénéfice de la priorité pour l'accès aux guichets ».

« Des instructions ont déjà été données précédemment au sujet de l'utilisation des cartes de priorité pour effectuer les opérations postales ».

RECHERCHES

La Radiodiffusion française a lancé les 14 et 15 octobre, sur France III, un appel tendant à la recherche d'un ancien P. G., le caporal Daniel Lené, qui aurait travaillé, de 1941 à 1945, comme ouvrier agricole, dans une ferme de Haffwerden, province de Labiau, en Allemagne Orientale, et y aurait laissé beaucoup d'amis désireux de le revoir.

Daniel Lené serait né en juin 1921 et aurait été domicilié, avant la captivité, dans la grande banlieue de Paris, à une trentaine de kilomètres, où il aurait exercé la profession d'agriculteur.

Tout renseignement sur lui serait accueilli avec gratitude par M. E. E. Mildt, 9, Kastanienweg, à Bâle (Suisse).

AVIS IMPORTANT

Le journal « Sur la Route », dont la direction est assurée par plusieurs de nos camarades anciens P. G., se propose de mettre gracieusement à notre disposition un certain nombre d'exemplaires qui seront remis aux amicales qui en feront la demande au Secrétaire de l'U.N.A.C.

Nous remercions le journal « Sur la Route » de son geste et prions les Amicales d'en assurer la distribution à titre absolument gratuit.

Est-ce pour payer nos frais de séjour en Allemagne ? Pour rembourser nos biscuits de soldat ? Ou comme frais d'habillement car tous les Anciens Gefangs savent bien que le prisonnier français était le mieux habillé du monde ?

Nous voudrions savoir si cette petite retenue financière fait, elle aussi, partie de nos droits. Et nous aimerions que le Grand Argentier de la V^e nous précise ses intentions à cet endroit.

Récupérons-nous jamais ces cinq francs ?

Oui ou non ?

Nous savons bien sûr que cette somme est anodine. Anodine lorsqu'elle est prise dans un cas particulier. Mais, prise dans son ensemble, cela représente un certain capital. En admettant que chaque prisonnier ait au moins dix marks à rembourser cela représente pour l'ensemble de la gent prisonnière une somme de cent millions de francs.

Et cette somme, ajoutée aux cent millions qui restent à rembourser aux Caisses d'Entr'aide des Stalags, permettrait de soulager bien des misères. Les proverbes les plus simples sont les plus éloquentes : « Les petits ruisseaux font les grandes rivières ». Et deux millions de fois cinq francs représentent un beau capital.

Les Amicales sont, vous le sa-

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

vez, la parfaite continuation du Centre d'Entr'aide du Stalag. Elles sont les héritières de cette œuvre de prévoyance, née de l'amitié des hommes. Elles maintiennent entre nous ce sentiment de solidarité qui nous permet l'absence de vaincre la défaillance.

Alors pourquoi, dans un geste qui l'honorerait, le Ministère des Finances ne décréterait-il pas : « J'ai un trop perçu dans ma caisse. Ce trop perçu a été réalisé sur le dos des anciens prisonniers de 40-45. Je ne veux pas spéculer sur la misère des hommes. Je verse cette somme à l'Union Nationale des Amicales de Camps qui sera chargée de distribuer des secours aux plus nécessiteux parmi les Anciens Prisonniers de Guerre ».

À ce moment-là, nous saluerions comme il convient l'honnêteté d'un tel geste. Cette somme allant à nos œuvres, nous n'aurions plus vraiment lieu de nous plaindre.

Déjà, pour la majorité d'entre nous, la retraite du Combattant sert à régler la cotisation à l'Amicale. D'une façon indirecte, et bien involontaire, l'État aide donc la marche des Amicales. Mais il y a tant de misères dans notre monde à nous qu'un geste généreux du Grand Argentier comblerait. Et nous aurions la certitude que notre sacrifice de cinq années n'a pas été vain.

Ce geste pouvons-nous l'espérer ?

Oui ou non ? H. Perron

VB

Pour vos fêtes de famille
et vos réunions de P. G.

**CHAMPAGNE
LE BRUN-DOMI**
(Ancien P. G.)

MONTHELON (Marne)

Demandez prix et conditions

Jean RHEM
PHOTOGRAPHE

Industrie - Reportage

34, rue de la Verrerie
PARIS (4^e)

Tél. : Tur. 89-92

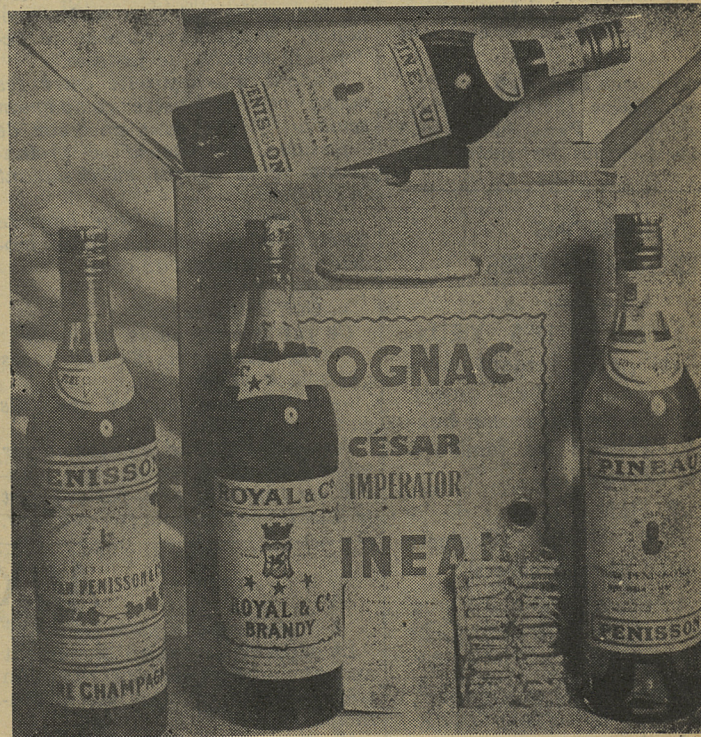
À votre service

La Maison Yvan PENISSON & C^{ie}
(I B 34.225)

DISTILLERIE DU CAMP DE CÉSAR

Saint-Romain-de-Benet (Charente-Maritime)

vous présente sa
CAISSETTE 1958



comprenant

2 bouteilles de PINEAU « grand cru » 18°

1 bouteille de ROYAL BRANDY 39/40°

1 bouteille de FINE CHAMPAGNE VSOP 38/40°

Et, ajouté dans la caisse, à titre publicitaire,

1 sachet de 10 croquettes chocolat au cognac

au prix de 3.670 francs départ

(droits et taxes compris)

Frais de transport en sus (payés au départ) :

Pour 1 caisse : 318 à 743 fr selon zone (pour la Seine : 544 fr)

Pour 3 caissettes minimum : 90 à 175 fr par caisse selon zone

(pour la Seine : 140 fr par caisse)

Paiement par virement postal à réception

Bonne récompense à camarades voulant bien centraliser les commandes. Grande surprise à ceux qui en auront recueilli le plus.

POUR TOUS VOS ACHATS

ASSUREZ-VOUS LA GARANTIE DU « G. E. A. »

En utilisant le carnet d'achat du G.E.A., vous pouvez bénéficier de prix de Gros, de Fabrique ou de remises de l'ordre de 10 à 25% sur tous achats de : Ameublement, Appareils ménagers de toutes marques, Appareils de chauffage, Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie, Maroquinerie, Articles de voyage, Tissus, Habillement, Chaussures, Fourrures, Lingerie, Bonneterie, Linge de maison, Radio et Télévision, Photo et Cinéma, Optique et Lunetterie, Cristaux et Porcelaines, Coutellerie, Peintures et Papiers peints, Papeterie, Librairie, Parfumerie, Quincaillerie, Outillage, Cycles et Motos, Accessoires d'autos, Voitures d'enfants, Jouets, Articles de sport et Camping, tous les Combustibles, etc., etc.

Soucieux d'apporter à sa fidèle clientèle des avantages sans cesse plus importants, le Groupement économique d'achats est heureux de vous informer qu'il inaugure une nouvelle formule de vente mensuelle, entièrement inédite, d'articles utilitaires et saisonniers de premier choix, *cédés strictement au prix de revient*.

Ces articles seront vendus avec bulletin de garantie et remboursés intégralement au cas de non satisfaction.

Ils seront mis à la disposition de la clientèle aux nouveaux bureaux du « Groupement économique d'achats », 4, rue Martel, Paris (X^e), Métro : Château-d'Eau (Ouvert tous les jours sans interruption, de 9 h. à 19 h., sauf dimanche).

Les membres des Amicales nationales de camps de la région parisienne trouveront, encarté, dans le présent numéro, le carnet de réduction leur permettant de juger eux-mêmes, s'ils ne l'ont déjà fait, des avantages ainsi offerts par des commerçants de premier ordre de la capitale et minutieusement sélectionnés par le « Groupement économique d'achats », organisme réputé sur le plan national.

Servez-vous de votre carnet d'achats

Utilisez les facilités de paiements

Vous ferez alors de vraies économies

Les membres des Amicales, habitant la Province ou qui ne seraient pas en possession du Carnet d'Achats, peuvent l'obtenir en retournant au G.E.A., 4, rue Martel, Paris (X^e), le bon ci-dessous précisément rempli, accompagné d'un timbre-poste pour frais d'envoi.

Veillez m'adresser gratuitement, sans engagement de ma part et par retour, un carnet d'achats accompagné de votre catalogue général.

Nom Profession

Adresse

U.N.A.C.

(Suite de la page 1)

Cette signature mérite quelques commentaires.

Les pensionnaires de 1941-1942 se rappelleront cette figure légendaire qui a transformé notre vie prisonnière.

Doté d'une imagination fertile, d'un esprit d'organisation incomparable, d'un dynamisme étonnant, il régnait sur nos loisirs avec une autorité souriante jamais contestée.

Grâce à lui, nous eûmes une scène dotée de tous les perfectionnements, un orchestre sensationnel et surtout une liberté complète en ce qui concerne le choix des spectacles. Tous les hôtes du Waldho se souviendront longtemps des spectacles et des concerts qui leur furent présentés.

Quand quelque chose manquait et s'avérait indispensable pour la bonne présentation du spectacle, on voyait passer dans l'allée un homme à la silhouette ramassée se dirigeant à pas pressés vers les bureaux allemands.

« Où vas-tu, Docteur ? » Et l'homme se tournait vers vous, la face illuminée d'un franc sourire, et vous lançait : « Je vais voir le Chtaba ».

Le Chtaba pour lui c'était le docteur allemand Wintermantel.

Tous ceux qui se souviennent ont reconnu qu'il s'agissait de notre ami à tous, Antoine Petitjean.

Maintenant, nous voyons son nom s'étaler sur les écrans de France et de Navarre. Aussi, quand vous verrez à la présentation d'un film « Antoine Petitjean, Ingénieur du Son », applaudissez car c'est lui, le Docteur, votre ami.

pains du VB, et en particulier à ceux de Messkirch, son amical souvenir.

Notre ami Joseph Haab, 38, rue de Lille, à Belfort, nous fait un deuxième envoi de photo. Nous le remercions bien vivement. Notre ami adresse à tous ses chaleureuses amitiés, et nous communique l'adresse d'un isolé que nous contactons immédiatement.

« Petite réunion VB de poids à St-Jean-de-Losne. Amitiés à tous. » Tel est le libellé de la carte que nous adressent nos amis Léon Ancement et Jean Bonichon. Notre ancien Aumônier du Stalag, le Doyen Bonichon, a dû profiter du passage de l'ami Léon pour lui faire superviser la scène du « patro » de St-Jean-de-Losne.

Une carte de notre ami Gaston Blin, en villégiature à Soulac-sur-Mer « Temps splendide, Repos complet Amitiés. » Nous espérons revoir notre ancien secrétaire général en pleine forme à la rentrée.

Notre ami Jacques Letellier, 48, rue J.L.-Bernier, à Colombes (Seine), en villégiature à Vittel, nous écrit : « En vacances à Vittel et bénéficiant d'un temps superbe, je vous envoie un amical bonjour en attendant le plaisir de se revoir. A bientôt. »

Notre rédacteur en chef, notre ami Perron, est allé, lui, se retenir dans l'atmosphère de sa Vienne natale et nous adresse, en même temps que son amical souvenir, le bonjour de l'ami Stévenet.

Notre ami Robert Lavigne, 1, rue de Chanzy, au Mans (Sarthe), vient de faire tout un périple dans l'Est en passant par Sedan (le Sanglier n'oublie pas ses Ardennes), Ver-

dun, Metz et Strasbourg. A rencontré l'ami Fouchs, à Sedan. En ce qui concerne celui-ci, le Bureau de l'Amicale fait le nécessaire auprès de la Statistique à Limoges. Le résultat en sera communiqué directement à l'intéressé. Nous espérons voir, à Versailles, le 19 octobre, l'ami Robert et nous souhaitons avec lui y rencontrer également les amis Montagne et Schoni. Notre Manceau adresse à tous ses meilleurs sentiments d'amitié.

Notre ami E. Darcange, 131, Sous les Vignes, à Guenange (Moselle), s'inquiète du paiement de son péculé. Si sa demande a été faite en bonne et due forme, il doit toucher tout au moins les deux premières tranches. A moins que ces deux tranches-là ne figurent encore dans le budget de ces messieurs ; et, alors, là, il faut attendre que ce budget soit voté ; mais quand aura lieu la reprise du budget des Anciens Combattants ? Nous sommes encore beaucoup dans le cas de notre ami Darcange. Qu'il ne désespère pas, cela viendra. Mais il faut avouer que nous avons fait jusqu'ici preuve de beaucoup de patience.

Notre ami Jean Declercq, 12, rue Montesquieu, à Mons-en-Baroeul (Nord), qui fut un des congressistes du Mans, nous écrit :

« Notre retour s'est bien effectué et sommes très heureux de notre voyage au Mans. Le camarade Lavigne avait bien organisé son programme ; l'accueil des camarades de la Sarthe est inoubliable. En attendant le plaisir de se revoir à nouveau, j'adresse aux amis Langevin, Géhin et Per-

ron mon amical souvenir ».

Nous sommes heureux de constater combien nos amis apprécient nos manifestations et nous prions notre ami Leclercq et Mme de recevoir notre sincère amitié.

Notre ami A. Debeir, 5, rue des Meuniers, Lille (Nord), nous dit :

« Nous recevons maintenant « Le Lien » et je vous remercie beaucoup ! C'est qu'il est le seul à nous donner des nouvelles de René Diehl, trop paresseux pour écrire. Nous ne recevons plus rien de M. Alexie Martin, de Mantes-la-Jolie. Il est venu une seule fois nous voir à Lille et nous espérons bien le revoir ; peut-être ne monte-t-il plus dans le Nord. »

« Transmettez à tous « les copains » du VB les meilleurs souvenirs d'Albert Debeir, tout fier d'annoncer la venue d'une petite VB : Suzanne. Après trois garçons, avouez qu'il y a de quoi ! »

« Bien amicalement à tous. » Nous adressons à Mme Debeir et à son mari toutes nos félicitations pour l'heureux événement et souhaitons au gracieux petit VB longue vie et prospérité.

Notre ami A. Villemain, à Faymont, par Val-d'Ajol (Vosges), nous envoie cette lettre :

« Notre fils nous a prévenu de l'arrivée de votre colis. Il eut un immense plaisir à décrire toutes les bonnes choses dont vous avez eu la bonté de le combler. « C'est le premier que je reçois ainsi », nous dit-il. C'est vous dire combien il était heureux de recevoir ces gâteries de France. Je pense que ces pauvres soldats ont dû souffrir moralement et physiquement, pendant ces deux derniers

mois. Il était bien démoralisé. Notre angoisse fut grande parfois, puisque nous ne recevions guère de nouvelles. L'article paru à notre intention dans le dernier journal nous a beaucoup émus et nous a redonné un peu d'espoir en l'avenir. Mon mari remercie de tout cœur tout ceux qui pensent à lui... »

Le Comité est heureux d'apporter aux enfants de nos camarades la preuve de la sollicitude des Anciens P.G. envers ceux qui font leur service militaire en Algérie. L'Amicale est une grande famille et le sort de tous ses enfants ne lui est pas indifférent. D'autre part, nous nous excusons auprès de notre ami Vuillemin, de la petite erreur qui s'est produite dans notre dernier « Lien ». En effet, par suite d'une erreur de composition, son nom a été omis dans notre Courrier et il n'a pu se reconnaître que par le nom de son village. Qu'il veuille bien nous pardonner, mais sa lettre nous confirme qu'il a rectifié de lui-même.

NOS DEUILS

Notre ami Raoul Cartigny, 2, rue du Nord, à Petite-Forêt (Nord), nous fait part du décès de son père, survenu le jeudi 2 octobre 1958.

L'Amicale adresse à notre fidèle ami ses condoléances les plus attristées. Et que l'ami Cartigny et toute sa famille soient assurés que tous les membres de l'Amicale prennent une grande part à son immense douleur.

Notre ami Pierre Roseau, 6, place Cormontagne, à Lille (Nord), nous fait part des décès de M. et Mme Roseau, ses père et mère.

Que, dans le double deuil qui vient de frapper notre excellent camarade et sa famille, notre ami Roseau veuille bien trouver toute la sympathie agissante de tous ses anciens compagnons de captivité et la grande part que toute la famille VB prend à sa peine immense.

DEMANDE D'ATTESTATION

Afin de permettre à la famille de notre camarade Max Potalier, décédé des suites des mauvais traitements endurés pendant sa captivité, de constituer un dossier pour l'obtention d'une pension pour sa veuve et son petit garçon de 14 ans, nous recherchons des camarades qui se seraient évadés avec lui lors de ses sept tentatives d'évasion. Nous rappelons que notre pauvre camarade était plus connu, au Camp et au Stalag, sous le nom de « l'Homme-Serpent ».

Entre autres tentatives, il y eut celle de Schwenningen, en 1941, où, sur le groupe de vingt évadés, dix seulement passèrent, les autres étant restés volontairement pour aider un des leurs qui, en tombant dans une crevasse, s'était fracturé le bassin.

Nous prions nos camarades qui auraient participé à ces évadés de bien vouloir nous écrire.

FABRIQUE DE MEUBLES 7 ter, avenue de St-Mandé Paris (XII^e)

RYSTO Raymond

Ex-N° 5305 Membre de l'Amicale N° 543

SALLES A MANGER CHAMBRES A COUCHER ENSEMBLE STUDIO

DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES

Cuisines modernes Eléments, tables Sièges modernes rustiques et basques Sièges de jardin Pliants, Transats

Prix marqués en chiffres connus

Facilités de paiement sur demande

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire Tél. DIDerot 45-07 Métro : NATION

UN PETIT MALIN

(Suite et fin)

Le douanier et Pascal, qui riaient sous barbe, s'étaient éloignés pour nous laisser prendre contact à loisir.

— Tes copines viennent aussi. Plus on est de fous...

— C'est gentil pour nous, murmure Pedrina.

Mais notre hôte ne l'entend pas. Attablés devant les muscadets, nous évoquons quelques souvenirs ; puis, je lui demande : « Que fais-tu ici ? »

— J'bricole chez Dominique, qu'a une p'tite ferme. J'suis peinaré.

— Tu as trouvé le filon. Jamais d'histoires avec les gars du pays ?

— Non, j'reste toujours dans mon coin ; les autres me foutent la paix.

Je songeai en aparté qu'il n'avait pas changé, qu'il était toujours aussi peu approchable. Une chose, pourtant, avait changé, malgré l'avis du douanier ; mais était-ce l'action du grand air : son parfum personnel était moins prononcé. Le nez hyperdélicat de Pedrina le décelait de justesse.

Roulant une cigarette entre ses doigts calleux, notre compagnon semblait plongé dans un océan de réflexions. Le silence se prolongeant, je le coupai en désignant le tracteur :

— Vous êtes à la page dans le patelin, mais c'est un vieux modèle ; ça doit sucer du coco.

— Du coco ?

— Oui, de l'essence.

Ce fut une véritable explosion.

— De l'essence... Y a des mecs qui sont c... mon ieu.

— « C'est pas pour toi que j'dis ça ».

Je sentais que nous allions avoir notre histoire. D'un air très détaché, je répondis « Tu parles ! » et je laissai venir. Ce ne fut pas long.

— Tu t'appelles : y a un peu plus d'un an, y avait la crise de l'essence ?

— Ah ! oui, le Canal...

— T'es pas trop... ?

— Oui, ça va, j'ai compris. Merci.

Il fallait voir l'ahurissement des filles pendant cette conversation pleine de délicatesse. Notre charmant narrateur poursuivit :

A l'Amicale Lyonnaise des V

Lorsque ce journal paraîtra, les retardataires pour le paiement de la cotisation de 1958 auront certainement presque tous payé.

C'est donc à ceux, peu nombreux du reste, qui auront été dans l'impossibilité de payer, à la suite de leur absence ou d'un oubli, que je m'adresse pour qu'ils veuillent bien nous couvrir au plus tôt, par versement à notre C.C.P. Paris n° 4841-48, la somme minimum de fr 400.

Vous savez tous, chers camarades, que nos services de Paris et de Province sont entièrement à votre disposition ; mais ne compliquez pas trop leur tâche en les obligeant à des réclamations fréquentes ou des encaissements par mandat-poste, d'ailleurs fort coûteux.

Merci d'avance.

Le Trésorier.

PERMANENCES DES REUNIONS

Nous tenons toujours chaque premier dimanche du mois, de 10 heures à 12 heures, soit le 4 janvier et le 1^{er} février, nos réunions mensuelles.

Amis Lyonnais, venez donc nombreux à ces réunions.

Georges Semelé, Président du groupe lyonnais.

AUX KOMMANDO D'ULM

coup d'intérêt le numéro 40 de « L'Ormeau », bulletin des Anciens d'Ulm, que rédige le R. Père Vernoux. La belle présentation de ce bulletin conviendra aux plus difficiles, et les articles pleins d'opti-

misme du Révérend Père, aux défaitistes comme aux découragés, doivent être un stimulant, aussi avec lui, nous dirons :

En avant... marche, vers la Journée des Anciens d'Ulm pour 1959.

Distinctions

Notre camarade E. Metillon, de Taminies (Belgique), a été réélu Syndic aux dernières élections belges.

Les Anciens d'Ulm — Amicale VB lui adressent leurs sincères félicitations pour cette brillante élection, avec toute leur sympathie.

Nos prochaines réunions de 18 h à 20 h 68, Chaussée d'Antin, Paris (9^e)

Vendredi 9 janvier Vendredi 13 février A tous, bien cordialement

L. Vialard.



MAISONS RECOMMANDEES

HOTEL-AUBERGE DES VIEUX-MOULINS, chez Bernard Jean-georges, à La Bresse (Vosges). Tél. 63. (Grande salle pour banquets - Pension de famille - Cuisine bourgeoise)

ANGEL & FILS, 10, quai de la Mégisserie, Paris. (Graines, plantes et arbres fruitiers)

Henri FAURE, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e). CEN 11-54.

Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18^e). Tél. ORN 69-66. Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens VB.

CHAMPAGNE R. BERTIN
(ex-P.G. Waldhotel, VB)
Propriétaire récoltant Manipulant
VRIGNY, près de REIMS
Vente directe
Renseignements sur demande

(Suite de la page 1)
Le dépôt de gerbes au Monument aux Morts, précéda une réception très cordiale, organisée par la Municipalité.

Un banquet de 130 couverts réunit à l'hôtel de la Chasse, Français et Belges, sous la présidence de leurs Présidents respectifs, Roland, Fromentin et Langevin.

Un joyeux bal anima fort tard cette brillante réunion franco-belge, très réussie. Le Père Vernoux, Président des Anciens d'Ulm, retenu par les obligations de sa tâche, s'était excusé, mais de nombreux camarades d'Ulm étaient heureux de s'y retrouver ; Yvonet, Labaigt, Hintz, Daminet, Fillon, Leroy (de Belgique) ; tous, accompagnés de leur famille, applaudirent bien fort discours présidentiels et histoires contées avec humour et beaucoup d'esprit par l'abbé Javelet.

« L'Ormeau »
Nous avons reçu et lu avec beau-